Réunion du 30 mars d’Encore.

J’ai décidé de me présenter à la fonction de membre du directoire d’Encore, pour permettre à celui-ci de mener à terme son mandat.

La raison de cette candidature, alors que je m’étais promis de ne plus jamais postuler à la moindre responsabilité dans une institution, ayant connu trop d’embrouilles institutionnelles (c’est un pléonasme) est le net sentiment qu’on m’a joué un mauvais tour, ainsi qu’à tous les membres présents lors de l’assemblée générale du 19 janvier 2019. Le rapport moral et financier a été approuvé à l’unanimité des présents et il semble bien que les quatre membres du directoire étaient d’accord avec ces rapports. Puis, une quinzaine de jours plus tard, deux des membres du directoire nous jouent une turlupinade de fort mauvais goût, en démissionnant du directoire, fragilisant celui-ci, et le mettant en position de se faire délégitimer.

Si ces deux personnes avaient démissionné avant ou pendant l’assemblée générale, c’eût été un acte, dont on aurait pu discuter, et, pourquoi pas, procéder à l’élection de nouveaux membres pour les remplacer.

Là, il s’agit d’un passage à l’acte, d’une précipitation venant en lieu et place d’une hâte qu’elles ont, à l’évidence de voir l’association se transformer en l’École qu’elles appellent de leur vœux.

Il y a dans ces passages à l’acte une sorte de raté du temps logique, où le temps pour comprendre est court-circuité laissant la place à un temps pour conclure prématuré.

Le temps pour comprendre quoi ? Ce que peut être une école psychanalytique lacanienne après celle de Lacan, l’École freudienne. Celle-ci se définissait, disait Lacan de ce qu’il y enseignait quelque chose. Il était, au sens foucaldien, un créateur de discursivité.

Il laissait libres les membres de l’École de le suivre (souvenez vous du « pas moyen de me suivre sans passer par mes signifiants). Un certain nombre de membres de L’École le suivaient, d’autre seulement en partie ou pas du tout. Au point qu’on a pu dire à la fin qu’il était devenu minoritaire dans sa propre École. Mais qu’importe puisqu’elle ne pouvait lui survivre étant donné la définition qu’il en donnait et que je viens de rappeler.

Les années d’existence de l’École freudienne ont été, en dehors même de l’enseignement de Lacan, un formidable moment de travail et de créativité. Ceci grâce à la liberté que Lacan laissait à chacun et son esprit d’ouverture.

En voici un exemple, qui porte sur un point particulièrement sensible dans notre association : les présentations de cas.

Si lui même s’est interdit de parler de ses patients depuis une mésaventure survenue alors qu’il était jeune psychiatre, non seulement il s’est largement nourri des cas rapportés par d’autres psychanalystes, surtout anglo-saxons, mais il a encouragé certain de ses élèves à leur faire part de leurs observations cliniques. Dès le séminaire sur les Écrits techniques, le 10 mars 54, il invite Rosine Lefort à présenter le cas de l’enfant nommé Robert, celui qui n’avait que deux mots en sa possession, « madame » et « le loup ».

Un peu plus de 10 ans plus tard, c’est Serge Leclaire qu’il invite à présenter son célèbre cas « du rêve à la licorne ». Cela a lieu le 27 janvier 1965, lors d’une session fermée du séminaire sur « Les problèmes cruciaux de la psychanalyse ».

Un des problèmes des écoles post lacaniennes consiste dans le fait quelles n’ont plus cette chance de se rassembler autour d’un créateur de discursivité. Elles doivent se former autour de ce qu’une de nos démissionnaires nomme « des bases d’accords minimaux ». Mais quel statut donner à ces bases ? Nous savons qu’elles peuvent devenir des dogmes, comme l’exemple de *l’École de la cause* l’a montré en adoptant comme théorie quasi irréfutable un certain sabir *lacanomillérien*.

Ce qui m’inquiète pour notre l’École à venir, est que se mette en place une sorte de *centralisme démocratique*, où certain signifiants, censé être communs, deviendraient quasiment obligatoires et d’autres tout simplement bannis.

Faut-il prendre pour un symptôme précurseur de cette pente dangereuse, une demande qui m’a été rapportée, je n’étais pas là, faite en décembre dernier par une de nos collègues, au groupe de clinique *Ouclipo*, le priant de changer de nom, car semble-t-il ce nom faisait de l’ombre à la future école. *Ouclipo* faisait du  *fractionnisme* en quelque sorte.

Je conclus en proposant que l’on se donne un peu de temps pour examiner les modalités que pourraient prendre cette École. Et qu’après avoir énuméré les avantages qu’elle présente, on se penche sur les symptômes qu’elle risque de secréter.

Après avoir débuté ma carrière de psychanalyste dans l’École d’un maitre, je forme le vœu de ne pas la terminer dans une École de maîtres d’écoles.

Dominique Simonney